

CABINET PAUL GENOT AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lyon
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

FONDATION DE LA SALLE
55 Rue Henri-Chevalier

69004 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
- **COMPTES ANNUELS**
- **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

50, rue Fénelon – 42100 Saint Etienne – Tél. 04 77 32 41 40 – Fax 04 77 32 77 16

E-mail :PAULGENOTAUDIT@wanadoo.fr

Membre d'une Association Agréée; le règlement des honoraires par chèque est accepté.

SARL AU CAPITAL DE 8000 € - RCS SAINT ETIENNE B 429 628 639

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 Décembre 2011**

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2011**, sur :

- * le contrôle des comptes annuels de la **Fondation de la Salle**, 55 rue Henri-Chevalier – 69004 LYON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification de nos appréciations,
- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

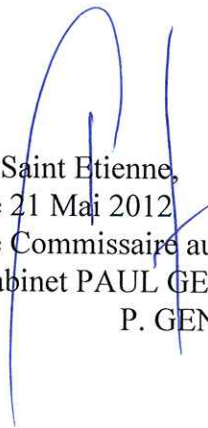
En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous précisons que dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, les travaux que nous avons effectués pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment les informations données dans l'annexe comptable, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres du Conseil sur la situation financière et les comptes annuels.



A Saint Etienne,
Le 21 Mai 2012
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet PAUL GENOT AUDIT
P. GENOT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

COMPTES D'ACTIF		31 déc 2011	Rappel 2010	Rappel 2009	COMPTES DE PASSIF			31 déc 2011	Rappel 2010	Rappel 2009
	Valeur brute				Dotations d'origine (Art 10 Statuts)			1 327 425,42	1 327 425,42	1 327 425,42
	Valeur amortie				Excédent pour 1/10ème (Art 10 Statuts)			2 523 542,13	2 523 542,13	2 523 542,13
Terrains	16 389 354,30	16 389 354,30	15 756 539,21	15 401 583,77	FONDS DOTATION STATUTAIRE			3 850 967,55	3 850 967,55	3 850 967,55
Immeubles	108 459 713,42	47 984 013,79	59 435 628,32	57 034 549,96	Dons & Legs : Terrains et immeubles			49 726 677,30	49 726 677,30	49 166 677,30
Siège Agencements & installations	68 549,44	20 644,84	51 156,02	50 171,19	Dons & Legs : Valeurs mobilières			2 017 185,57	2 017 185,57	2 017 185,57
Siège Mobilier & matériel	97 123,96	86 585,27	22 184,07	35 589,97	Dons & Legs : Dépôts, créances, participations			1 563 687,28	1 563 687,28	1 563 687,28
Travaux en cours	326 446,90	326 446,90	326 446,90	326 446,90	Subvent invest affectées (APICIL / Caluire / 2004)			100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total	125 341 188,02	48 091 243,90			Apport immobilier (Ste-Marie 01/01/1996)			7 622,60	7 622,60	7 622,60
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Boni de confusion St-Denis (2006)			580 750,53	580 750,53	580 750,53
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (droit bail Ste-Marie)					FONDS DOTATION AFFECTEE SANS CONDITION			53 995 923,28	53 995 923,28	53 435 923,28
Titres de participation					Dons & Legs : Terrains et immeubles			7 020 578,26	7 020 578,26	6 070 578,26
Autres immobilisations financières					Dons & Legs : Participations mobilières			944 316,62	944 316,62	944 316,62
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					FONDS DOTATION AFFECTEE AVEC CONDITIONS			7 964 894,88	7 964 894,88	7 014 894,88
I - ACTIF IMMOBILISE					REPORT A NOUVEAU			14 302 256,12	14 863 953,04	16 684 289,44
STOCKS (Fournitures de bureau)					RESULTAT DE L'EXERCICE			529 569,82	-561 696,92	-1 820 316,40
Locataires & occupants					Subventions d'origine publique (net)			209 703,43	221 286,47	240 660,05
Locataires & occupants					Subventions d'origine privée (net)			4 702 269,98	5 057 831,15	5 477 545,44
Net Locataires et occupants					SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS			4 911 973,41	5 279 117,62	5 718 205,49
Dépréciation sur créances locataires					I - CAPITAUX PROPRES			85 555 585,06	85 393 159,45	84 883 944,24
Créances sur immobilisations					Provisions indemnités départ en retraite			64 820,00	56 335,31	43 312,26
Créances diverses					II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			64 820,00	56 335,31	43 312,26
Produits à recevoir					Emprunts auprès d'étrangers financiers			1 840 446,08	420 500,95	547 625,18
Créances et réalisable divers					Découverts bancaires			77 024,00	87 969,84	2 175,52
Dexia (Fds Dotation origine = ex SAI St-Charles)					DETRES FINANCIERES			1 917 470,08	508 470,79	549 800,70
Société Générale (Fds Dotation origine = ex SAI St-Charles)					Cautionnements reçus			150 046,05	145 393,58	149 784,40
Dexia (Dotation fonctionnement services Fondation)					Régies & Locataires - Avoirs			11 033,94	6 609,67	86,02
B*Capital (Dotation fonctionnement services Fondation)					Dettes sociales & assimilées			107 688,76	100 344,97	89 237,18
CE Lyon (Dotation fonctionnement services Fondation)					Etat - Impôts à payer			23 632,00	19 767,00	26 237,00
Société Générale (Dotation fonctionnement services Fondation)					Dettes sur immobilisations			1 409 801,73	1 185 225,17	137 300,07
Dexia (Fonds Formation LaSallienne)					Entreprises sur travaux en cours			3 682 730,14	3 570 141,58	3 419 270,48
Société Générale (Fonds Formation LaSallienne)					"Fonds de Participations sur Maisons de Retraite"			111 357,03	117 465,39	117 465,39
Placement trésorerie (affectée ou à affecter)					"Fonds Réserve travaux Maisons Communauté"			1 477 449,48	1 416 221,42	1 373 561,74
Valeurs mobilières de placement (valeur comptable)					Autres dettes			1 180 179,11	2 005 609,05	3 199 636,25
Dépréciations sur portefeuilles valeurs mobilières					Charges à payer			189 305,03	50 316,45	31 638,13
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT					DETRES D'EXPLOITATION			8 343 223,27	8 617 094,28	8 544 216,66
DISPONIBILITES					III - DETTES FINANCIERES ET D'EXPLOITATION			10 260 693,35	9 125 585,07	9 094 017,36
II - ACTIF CIRCULANT					Loyers et remboursements constatés d'avance			177 477,75	171 602,74	171 712,73
Charges constatées d'avance					Loyers d'avance à répartir			4 395 576,80	4 039 706,61	4 040 688,42
III - COMPTES REGULARISATION					IV - COMPTES DE REGULARISATION			4 573 054,55	4 211 309,35	4 212 401,15
TOTAL ACTIF (I + II + III)					TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)			100 454 152,96	98 786 369,18	98 233 675,01
TOTAL ACTIF (I + II + III)					TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)			100 454 152,96	98 786 369,18	98 233 675,01





COMPTES DE CHARGES	2011	Rappel 2010	Rappel 2009
EDF-GDF	5 000,46	5 073,65	3 194,71
Fournitures bureaux et entretien	4 975,74	5 262,24	6 797,60
60 - ACHATS	9 976,20	10 335,89	9 992,31
Sous-traitance - Base Immobilière	62 850,95	41 736,29	
Charges locatives & copropriété	51 011,62	88 164,31	77 532,91
Entretien immeubles loués	114 403,72	324 286,45	92 837,87
Entretien agencements & matériels Siège	5 291,59	6 084,37	3 465,18
Maintenance informatique Siège	28 741,90	16 223,05	18 984,87
Assurances immeubles & autres	664 545,65	633 268,26	615 949,67
Documentations & formations	5 055,15	3 213,44	6 157,59
Documents Cadastre & Hypothèques	640,49	447,70	854,08
61 - SERVICES EXTERIEURS	932 541,07	1 113 423,87	815 782,17
Honoraires	494 151,93	312 922,87	211 930,79
Frais Déménagement Siège			11 936,08
Dons & pourboires divers	339,99	684,90	343,05
Déplacements, missions & réceptions	22 742,64	24 030,73	26 430,88
Réunions du Conseil d'Administration	12 207,07	6 220,76	8 226,19
Frais postaux & téléphoniques	7 710,96	7 806,39	8 982,51
Frais sur titres placement	8 081,54	5 610,60	18 162,95
Autres frais bancaires	3 167,81	994,00	1 738,69
Cotisations & concours divers	770,65	771,00	746,49
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	549 172,49	359 041,25	287 897,63
Taxe sur salaires	17 466,00	16 956,00	16 037,00
Droits de mutation et d'enregistrement	0,00	94 500,00	150 000,00
Impôts locaux & contributions revenus locatifs	2 223 579,94	2 192 983,88	2 145 186,64
63 - IMPOTS ET TAXES	2 241 045,94	2 304 439,88	2 311 223,64
Salaires & Congés payés	235 676,18	224 876,53	222 737,05
Charges sociales & Médecine Travail	112 826,33	108 320,31	105 967,81
Personnel par régie Levet	8 552,26	7 387,91	6 864,78
64 - CHARGES DE PERSONNEL	357 054,77	340 584,75	335 569,64
Bourses d'études	65 000,00	30 000,00	30 000,00
Participations fonctionnement Centres formation	126 100,00	235 000,00	235 000,00
Allocation Frères Agés et protection sociale	287 239,72	302 557,08	99 720,00
Affectation revenus nets gestion	1 663 000,00	1 941 000,00	1 598 750,00
Affectation produits cessions immobilières	500 000,00	18 104,00	
Affectation Dons "déductibles"	700 019,08	790 995,65	925 999,99
Affectation legs, capitaux-décès & libéralités	1 595 687,34	977 011,50	1 206 649,70
65 - BUDGET STATUTAIRE	4 937 046,14	4 294 668,23	4 096 119,69
Amortissements	3 049 109,76	2 948 323,30	2 817 339,30
Provision départ retraite	8 484,69	13 023,05	254,56
Dépréciations	592 875,11	390 057,55	420 647,49
68 - DOTATION AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	3 650 469,56	3 351 403,90	3 238 241,35
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	12 677 306,17	11 773 897,77	11 094 826,43
Intérêts prêts immobiliers	21 513,90	13 802,66	25 681,98
Charges nettes vente titres à perte	33 249,51	33 615,66	39 506,25
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	54 763,41	47 418,32	65 188,23
Sur exercice	45 123,48	1 192 839,76	3 349 739,93
Sur exercices antérieurs	153 430,95	199 739,50	39 133,17
Valeur nette comptable immeubles cédés	337 995,12	606 961,29	1 118 216,32
Valeur nette comptable autres actifs cédés			520,86
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	536 549,55	1 999 540,55	4 507 610,28
TOTAL CHARGES (I+II+V)	13 268 619,13	13 820 856,64	15 667 624,94

COMPTES DE PRODUITS	2011	Rappel 2010	Rappel 2009
Loyers et redevances d'occupation	3 242 393,64	3 162 862,11	3 330 552,83
Rembt taxes foncières & ordures ménagères	1 960 915,41	1 956 885,60	1 905 338,42
Remboursement charges assurances	617 320,10	607 519,69	592 767,07
Remboursement contributions revenus locatifs	82 689,74	79 480,37	78 437,31
Remboursement autres charges	66 546,89	77 701,20	56 811,55
Remboursements charges annués emprunts	87 795,14	97 582,52	142 867,65
70 - LOYERS & CHARGES LOCATIVES	6 057 660,92	5 982 031,49	6 106 874,83
Dons déductibles à affecter sur l'exercice suivant	750 622,94	720 293,45	811 895,65
Dons déductibles affectés	11 234,63	11 014,40	12 017,06
Legs autorisés à affecter	692 000,00	396 500,00	361 800,00
Capitaux-décès à affecter	854 300,00	541 000,00	463 300,00
Libéralités à affecter	60 387,34	16 862,82	367 953,84
Autres sommes à caractère de libéralités	66 707,20	22 648,68	0,00
75 - PRODUITS STATUTAIRES	2 435 252,11	1 708 319,35	2 016 966,55
Amortissements			
Provision départ retraite	390 057,55	420 647,49	521 299,94
Dépréciations	390 057,55	420 647,49	521 299,94
78 - REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET AMORT	32 618,13	195 716,00	25 421,08
79 - TRANSFERT DE CHARGES	8 915 588,71	8 306 714,33	8 670 562,40
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 582,44	1 823,02	2 274,23
Revenus titres de participation			
Revenus autres immobilisations financières	21 522,32	15 445,00	1 785,00
Revenus obligations	26 410,27	13 899,14	5 715,13
Revenus actions françaises	1 841,97	1 741,58	1 726,72
Revenus actions étrangères	12 514,75	9 650,29	21 455,62
Produits nets sur vente titres à profit	142 779,42	140 094,22	126 185,36
Revenus sur trésorerie Siège	206 651,17	182 653,25	159 142,06
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	755 743,22	505 114,86	523 460,29
Sur exercice	307 028,43	133 183,70	21 042,09
Sur exercices antérieurs	3 256 478,00	3 760 612,50	4 091 305,00
Produit cession immeubles			5 717,20
Produit cession autres actifs	356 699,42	370 881,08	376 079,50
Quote-part amortie Subventions Investissements			
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 675 949,07	4 769 792,14	5 017 604,08
TOTAL PRODUITS (II+IV+VI)	13 798 188,95	13 259 159,72	13 847 308,54

II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	+	8 915 588,71	8 306 714,33	8 670 562,40
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-	12 677 306,17	11 773 897,77	11 094 826,43
RESULTAT D'EXPLOITATION	=	-3 761 717,46	-3 467 183,44	-2 424 264,03
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	+	206 651,17	182 653,25	159 142,06
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	-	54 763,41	47 418,32	65 188,23
RESULTAT FINANCIER	=	151 887,76	135 234,93	93 953,83
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	+	4 675 949,07	4 769 792,14	5 017 604,08
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	536 549,55	1 999 540,55	4 507 610,28
RESULTAT EXCEPTIONNEL	=	4 139 399,52	2 770 251,59	509 993,80
TOTAL PRODUITS	+	13 798 188,95	13 259 159,72	13 847 308,54
TOTAL CHARGES	-	13 268 619,13	13 820 856,64	15 667 624,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	=	529 569,82	-561 696,92	-1 820 316,40



ANNEXE

AU BILAN de l'exercice clos le 31 Décembre 2011,
dont le total est de 100.454.153 Euros,

ET AU COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de tableau,
dégageant un excédent de 529.570 Euros.

Sommaire de l'Annexe :

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Présentation des comptes
3. Méthodes générales
4. Changement de méthode d'évaluation
5. Changement de méthode de présentation
6. Tableau des immobilisations (valeurs brutes)
7. Tableau des amortissements
8. Tableau des valeurs mobilières de placement
9. Tableau des dépréciations et provisions
10. Tableau des créances et dettes
11. Créances et produits à recevoir
12. Détail des dettes fiscales
13. Détail des autres dettes et des charges à payer
14. Détail des opérations exceptionnelles de gestion
15. Engagements reçus et donnés hors bilan
16. Informations sur les dons déductibles, legs et libéralités
17. Informations sur la gestion immobilière et l'affectation de ses revenus
18. Synthèse du budget statutaire

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'est poursuivi normalement.

Il a permis en 2011, l'affectation conforme à l'objet et aux moyens statutaires de notre Fondation, pour 6.343.000 € (contre 10.845.000 € en 2010, soit une diminution de -4.502.000 €) : voir § 16 à 18.

Ressources :	Libéralités	Immobilier	Total
Affectations 2011 :	2 402 202	3 940 657	6 342 859
Affectations rappel 2010 :	1 822 852	9 022 437	10 845 289
Variation :	579 350	-5 081 780	-4 502 429

Sont à relever plus particulièrement les faits suivants :

- treize opérations de cessions immobilières pour un total de 3.257.000 €,
- L'acquisition de cinq immeubles pour un total de 760.000 €,
- La réalisation de travaux immobilisés pour un total de 4.065.000 €.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29 Mars 2012.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes des deux exercices précédents.

3. MÉTHODES GÉNÉRALES

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes annuels.

La méthode comptable utilisée n'a pas subi de changement particulier. Le nouveau plan comptable adapté aux Associations et Fondations (Règlement n° 99.01 du 16 Février 1999 – Arrêté du 08 Avril 1999 – JO du 08 Avril 1999 P. 6647) est utilisé normalement, avec les particularités inhérentes à la forme juridique et à la nature des activités de la Fondation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, leur valeur de donation ou de legs ou à leur coût de construction.

- Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- bâtiments entre 30 et 50 ans
- travaux entre 5 et 10 ans
- agencements, mobiliers et matériels..... entre 3 et 10 ans

- Nouvelles normes comptables

La réglementation comptable rend obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2005, l'application des nouvelles normes pour les actifs (définition, comptabilisation, évaluation, amortissement, dépréciation). Ces modifications sont susceptibles de concerner la Fondation. Toutefois, les immeubles propriété de la Fondation sont pour la plupart grevés d'une charge d'affectation à usage d'œuvres éducatives ou sociales. Ils sont habituellement loués ou mis à disposition avec une prise en charge intégrale des travaux d'entretien par l'occupant.

En conséquence de quoi, aucune modification n'a été apportée au plan d'amortissement des constructions de la Fondation.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Engagements liés à la retraite

Depuis 2007, notre Fondation applique la réglementation applicable en matière de provision pour indemnités de départ à la retraite. Cette provision a été calculée sur la base prévue par la convention collective du 31 Octobre 1951 des établissements du sanitaire et social à but non lucratif, et se monte à 64.820 € au 31 Décembre 2011.

- Etablissement d'un compte emplois ressources

Notre Fondation n'est pas tenue à l'établissement d'un "compte emplois ressources", (tel que prévu par le règlement comptable CRC n°2008-12, homologué par arrêté du 11 décembre 2008 - JO du 21 décembre 2008), dans la mesure où nous ne faisons pas de campagne nationale d'appel à la générosité publique.

4. CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (Valeurs brutes)

Immobilisations	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2011	120 902 530,53	0,15	56 535,39	120 959 066,07
Achats immobiliers	973 853,62			973 853,62
Dons et legs immobiliers				0,00
Transmissions universelles patrimoines				
Constructions réalisées	4 065 345,31			4 065 345,31
Autres	5 995,55			5 995,55
AUGMENTATIONS	5 045 194,48	0,00	0,00	5 045 194,48
Cessions immobilières	606 536,99		137,00	606 673,99
Immeubles hors service				0,00
Autres				0,00
DIMINUTIONS	606 536,99	0,00	137,00	606 673,99
Au 31/12/2011	125 341 188,02	0,15	56 398,39	125 397 586,56

7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2011	45 310 576,01	0	0	45 310 576,01
Amort linéaires	3 049 109,76			3 049 109,76
Dotations except				0,00
Réévaluation				0,00
Autres				0,00
AUGMENTATIONS	3 049 109,76			3 049 109,76
Ventes	268 441,87			268 441,87
Hors services				0,00
DIMINUTIONS	268 441,87	0	0	268 441,87
Au 31/12/2011	48 091 243,90	0	0	48 091 243,90

8. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Placements	Valeur comptable	Valeur boursière	Plus-values latentes	Moins-values latentes
au 31/12/10	18 757 010,25	20 667 037,95	1 928 869,70	-18 842,00
au 31/12/11	18 508 939,13	20 565 488,85	2 174 532,59	-117 982,87
Variation	-248 071,12	-101 549,10	245 662,89	-99 140,87

9. TABLEAUX DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Dépréciations	Au 01/01/2011	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2011
Financières	0			0
Locataires	371 216,55	474 892,11	371 216,55	474 892,11
Portefeuilles	18 842,00	117 983,00	18 842,00	117 983,00
TOTAL	390 058,55	592 875,11	390 058,55	592 875,11

Provisions	Au 01/01/2011	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2011
Réglementées	0			0
Risques	0			0
Départ retraite	56 335,31	8 484,69		64 820,00
TOTAL	56 335,31	8 484,69	0	64 820,00

Cumul exercice	Au 01/01/2011	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2011
TOTAL	446 393,86	601 359,80	390 058,55	657 695,11
Exploitation		483 376,80	371 216,55	
Financier		117 983,00	18 842,00	
Exceptionnel				

10. TABLEAUX DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Créances actif immobilisé			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres			
Créances actif circulant	5 182 925,34	2 241 961,99	2 940 963,35
Locataires	806 947,36	332 054,25	474 893,11
Régisseurs	43 842,20	43 842,20	
Autres	4 088 515,29	1 622 445,05	2 466 070,24
Produits à recevoir	243 620,49	243 620,49	
TOTAL	5 182 925,34	2 241 961,99	2 940 963,35

Dettes	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Plus de 5 ans
Emprunts	1 840 446,08	69 087,97	656 651,11	1 114 707,00
Découverts bancaires	77 024,00	77 024,00		
Dépôts cautionnements	150 046,05		150 046,05	
Locataires et régisseurs	11 033,94	11 033,94		
Dettes fiscales et sociales	131 320,76	131 320,76		
Dettes sur immobilisations	1 409 801,73	530 073,44	519 728,29	360 000,00
Travaux en cours	0,00			
Fonds participations, travaux et formation	5 271 536,65	5 271 536,65		
Autres dettes	1 180 179,11	1 180 179,11		
Charges à payer	189 305,03	189 305,03		
Loyers d'avance à répartir	4 395 576,80	27 129,81	108 519,24	4 259 927,75
Produits constatés d'avance	177 477,75	177 477,75		
TOTAL	14 833 747,90	7 664 168,46	1 434 944,69	5 734 634,75

11. CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Créances à recevoir	Montant
de nature immobilière	4 061 478,34
sur divers	27 036,95
TOTAL	4 088 515,29

Produits à recevoir	Montant
Sur gestion immobilière	241 668,64
Sur divers	1 951,85
TOTAL	243 620,49

12. DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Dettes fiscales et sociales	Montant
Rémunérations dues	200,00
Organismes sociaux	41 709,32
Taxes dues sur les rémunérations	1 048,00
Congés payés et Compte Epargne Temps	64 731,44
Contribution sur revenus locatifs	23 632,00
TOTAL	131 320,76

13. DÉTAIL DES AUTRES DETTES ET DES CHARGES À PAYER

Autres dettes	Montant
Sur immobilisations	1 409 801,73
Sur successions et capitaux-décès	397 707,21
Sur affectations dons et revenus	528 976,29
Sur divers	253 495,61
TOTAL	2 589 980,84

Charges à payer	Montant
Sur gestion immobilière	163 270,49
Sur divers	26 034,54
TOTAL	189 305,03

14. DETAIL DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES DE GESTION

Opérations exceptionnelles	Sur exercice	Sur exer antérieurs	TOTAL
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	45 010,06	153 430,95	198 441,01
Sur Fonctionnement et divers	113,42	0,00	113,42
CHARGES	45 123,48	153 430,95	198 554,43
Sur Budget statutaire	0,00	0,00	0,00
Sur Gestion immobilière	740 641,05	302 053,64	1 042 694,69
Sur Fonctionnement et divers	15 102,17	4 974,79	20 076,96
PRODUITS	755 743,22	307 028,43	1 062 771,65

15. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES HORS BILAN

Engagements reçus	Au 31/12/2011
Apports avec droit de reprise	6 659 745,06
Legs autorisés en cours de liquidation (estimation)	498 600,00
TOTAL	7 158 345,06

Engagements donnés	Au 01/01/2011	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2011
Cautions hypothécaires accordées à des tiers	7 969 536	2 000 000	991 687	8 977 849
Cautions solidaires accordées à des tiers	7 215 680		416 920	6 798 759
Hypothèques sur prêts remboursés par la Fondation	43 674	3 000 000	12 693	3 030 981
TOTAL	15 228 890	5 000 000	1 421 301	18 807 589

Il est rappelé ici que l'article 5.3 du Règlement Intérieur de notre Fondation, stipule que "s'agissant de donner une garantie aux emprunts contractés par les occupants ou les locataires et destinés à financer des opérations notamment de nature immobilière, cette garantie consistera normalement en des cautions hypothécaires avec l'autorisation administrative".

16. INFORMATIONS SUR LES DONNS DEDUCTIBLES, LEGS ET LIBERALITES

- Les dons déductibles

La Fondation de La Salle ne fait pas d'appels à la générosité publique, mais est d'accord pour remplir sa mission statutaire en redistribuant des dons collectés au profit d'actions menées localement en référence à l'objet statutaire de notre Fondation.

Les dons reçus sont traités sur l'année civile et donnent lieu à reçu fiscal. Leur affectation effective intervient au mois de mars de l'année suivante, après que le Conseil d'Administration de la Fondation de La Salle ait décidé de leur affectation lors de sa séance de Février.

Dans certains cas particuliers, une avance sur l'affectation des dons peut intervenir dans la limite des dons reçus. La Fondation de La Salle ne fait aucune retenue sur les dons reçus pour ses frais (se limitant à l'encaissement du don, à l'établissement et l'expédition du reçu fiscal), qui sont couverts par le placement des sommes reçues.

- Les legs

A la réception de l'autorisation administrative, le montant prévisible net de frais du legs est constaté dans un tableau d'engagements reçus hors bilan.

Si le legs comporte des valeurs mobilières ou des immeubles, ceux-ci sont cédés sauf cas particuliers (à la demande du testateur ou empêchement de la cession).

A l'issue de la phase de liquidation, le produit net (la Fondation pratiquant une retenue limitée pour ses frais) des legs est affecté conformément aux dispositions prises par les testateurs et aux arrêtés pris par la Préfecture du Rhône pour autoriser l'acceptation et l'affectation de ces legs.

Le produit net affecté des legs au profit de nos Maisons de retraite peut faire l'objet d'un versement différé, s'il s'avère que celui-ci peut entraîner des dysfonctionnements budgétaires ou d'investissements. A cet effet, depuis 1999, le Conseil d'Administration a constitué un "fonds de participations sur les Maisons de Retraite", prévoyant les versements au fur et à mesure des besoins.

- Les autres libéralités

Le Conseil d'Administration affecte les libéralités (capitiaux-décès et autres), après retenue limitée pour nos frais, conformément aux vœux des donateurs, en référence à son objet et ses moyens statutaires. Dans certains cas, les sommes ainsi reçues peuvent aussi être portées au "fonds de participations sur les Maisons de Retraite".

- Tableau de synthèse des dons déductibles, legs et libéralités

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons déductibles	Legs autorisés	Autres Libéralités	TOTAL
	Reçu sur l'exercice précédent	720 293			720 293
	Reçu sur l'exercice	1 235	701 433	918 129	1 620 797
	Retenues pour frais		-9 433	-3 442	-12 875
TOTAL À AFFECTER		721 528	692 000	914 687	2 328 215
	Fonctionnement Maisons de Retraite	380 696	388 000	818 687	1 587 383
	Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives	319 323	293 000	169 987	782 310
	Investissements sur Maisons Retraite				0
	Affectations sur BUDGET STATUTAIRE	700 019	681 000	988 674	2 369 693
	Investissements sur Maisons Retraite	7 150	11 000		18 150
	Investissements sur Œuvres				0
	Affectations sur GESTION PATRIMOINE	7 150	11 000	0	18 150
	Affectations FONCTIONNEMENT Fondation	14 359			14 359
TOTAL AFFECTATIONS		721 528	692 000	988 674	2 402 202

Pour mémoire : LEGS EN COURS	Nombre legs	Legs net prévisible
Legs autorisés en cours de liquidation au 31/12/2011	16	498 600
Legs en cours d'autorisation au 31/12/2011	4	33 500

17. INFORMATIONS SUR LA GESTION IMMOBILIERE ET L'AFFECTATION DE SES REVENUS

- Composition et gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Le patrimoine immobilier constitue le fonds stable de notre Fondation. Il est composé au 31 Décembre 2011, de 181 immeubles, dont 136 loués (sur lesquels 116 sont à usage d'établissements d'enseignement scolaire ou d'œuvres), les autres étant mis à disposition gracieuse conformément à l'objet statutaire de notre Fondation.

En dehors de sept immeubles de rapport (dont 4 pour 47 logements, 2 en bureaux et un commerce) gérés par des régies, la gestion locative des baux et conventions d'occupation gracieuse, soit 350 contrats, est assurée par les services de notre Fondation.

En dehors des immeubles en régies, les charges de travaux et d'entretien sont à la charge des locataires ou occupants qui par ailleurs remboursent aussi les assurances, les impôts fonciers et la contribution sur les revenus locatifs.

- Affectation des revenus du patrimoine immobilier de la Fondation

- Les revenus nets de la gestion courante ont pour origine les loyers encaissés sur un exercice (voir tableau ci-dessous, les variations étant liées à l'importance des retards de paiements des loyers d'un exercice sur l'autre) moins les débours non remboursés. Ils sont affectés, par le Conseil d'Administration lors de sa 2^{ème} séance de l'année suivante, conformément à l'objet statutaire et aux articles 7.2 et 9 du Règlement Intérieur, en respectant la volonté des donateurs ou de leurs ayants droit.

Il est rappelé ici que les frais de gestion ne donnent lieu à aucune retenue et sont en principe couverts par le produit du placement des encaissements jusqu'à leur affectation.

- Les produits de cessions immobilières sont affectés au fur et à mesure des besoins. Les ventes interviennent le plus souvent parce que le bien n'a plus l'usage ayant motivé sa propriété et ne sont pas réalisées en fonction de projets à financer. Les produits de cessions immobilières en "instance d'affectation" font l'objet d'un compte en extracomptable, validé par le Conseil d'Administration au fur et à mesure des affectations.

- Tableau de synthèse de l'affectation des revenus immobiliers

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Gestion courante	Produits ventes	Affectés 2011	Rappel 2010	Variation 2011-2010
Bourses et aides à la formation		65 000		65 000	30 000	35 000
Fonctionnement Centres de Formation		126 100		126 100	235 000	-108 900
Allocations individuelles Frères Agés		187 240		187 240	202 557	-15 317
Protection sociale Frères Agés		100 000		100 000	100 000	0
Fonctionnement Maisons de Retraite		1 630 000		1 630 000	1 941 000	-311 000
Fonctionnement Oeuvres sociales & éducatives		33 000		33 000	18 104	14 896
Affectations sur BUDGET STATUTAIRE		2 141 340	0	2 141 340	2 526 661	-385 321
Investissements sur Maisons Retraite et autres			1 202 901	1 202 901	1 672 142	-469 241
Annuités emprunts Maisons Retraite et autres		28 576		28 576	87 282	-58 706
Investissements sur Œuvres			500 000	500 000	1 732 084	-1 232 084
Annuités emprunts Œuvres		67 840		67 840	16 460	51 380
Investissements locaux siège Fondation				0	295 808	-295 808
Affectations sur GESTION PATRIMOINE		96 417	1 702 901	1 799 317	3 803 776	-2 004 459
Affectations APPORTS NUMERAIRES				0	795 000	-795 000
Affectations AVANCES TRESORERIE				0	1 897 000	-1 897 000
TOTAL AFFECTATIONS.....		2 237 756	1 702 901	3 940 657	9 022 437	-5 081 780
Reste à affecter						
TOTAL REVENUS IMMOBILIERS		2 237 756	1 702 901	3 940 657	9 022 437	-5 081 780

18. SYNTHÈSE DU BUDGET STATUTAIRE

La Fondation de La Salle a été créée à l'instigation des Frères des Écoles Chrétiennes, pour le service de :

- toutes les personnes ayant consacré ou désirant consacrer leur vie à l'enseignement chrétien, en France et dans le Monde, selon les principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes et promu "Patron spécial des Éducateurs" par le Pape Pie XII en 1951,
- toutes les œuvres sociales, éducatives et culturelles inspirées de ces mêmes principes et méthodes.

Le budget consacré à l'objet statutaire de la Fondation se résume comme suit :

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►		TOTAL	
	Dons Libéralités	Gestion Immobilière		
Formation : bourses et fonctionnement	2 450	191 100	193 550	3%
Frères Agés : aides individuelles et sociales		287 240	287 240	5%
Maisons de Retraite : fonctionnement et investis	1 605 533	2 861 477	4 467 011	70%
Œuvres éducatives : fonctionnement et investis	779 860	600 840	1 380 700	22%
Autres affectations : fonctionnement Fondation	14 359		14 359	0,23%
Autres affectations : apports+avances trésorerie			0	
TOTAL AFFECTATIONS 2011	2 402 202	3 940 657	6 342 859	100%
<i>Rappel AFFECTATIONS 2010</i>	<i>1 822 852</i>	<i>9 022 437</i>	<i>10 845 289</i>	
<i>Variation 2011 - 2010</i>	<i>579 350</i>	<i>-5 081 780</i>	<i>-4 502 429</i>	



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
De l'exercice clos le 31 Décembre 2011**

Aux Administrateurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code commerce.

A Saint Etienne,
Le 21 Mai 2012

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet PAUL GENOT AUDIT
P. GENOT